Assemblée générale mixte

19 avril 2016

Xavier Huillard

Président-directeur général

Ordre du jour

Partie ordinaire

- Approbation des comptes consolidés et des comptes sociaux de l'exercice 2015 et affectation du résultat social

- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean-Pierre Lamoure pour une durée de 4 ans

- Ratification de la cooptation de Qatar Holding LLC en qualité d'administrateur

- Renouvellement du programme d'achat par la Société de ses propres actions

- Avis sur les rémunérations dues ou attribuées au titre de l'exercice 2015 du président-directeur général et du directeur général délégué

Partie extraordinaire

- Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions auto détenues

- Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés dans le cadre de Plans d'Epargne

- Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées permettant d'offrir aux salariés de filiales étrangères des avantages comparables à la souscription à des Plans d'Epargne

- Autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance existantes acquises par la Société en faveur des salariés

Faits marquants 2015

- Progression du chiffre d'affaires à l'international dans tous les métiers
- Accord avec le concédant sur le plan de relance autoroutier
- Accélération du développement de VINCI Airports
- Forte croissance de VINCI Energies
- Evolution positive des prises de commandes

2015 : une performance financière solide et un résultat net record

Stabilité du chiffre d'affaires	38,5 mds €	-0.5 %
Amélioration de la marge opérationnelle (ROPA/CA)	9,8 %	+60 pb
Hausse du résultat net hors éléments non courants	2,1 mds €	+10,7 %
Cash flow libre: forte amélioration	3,0 mds €	+0.8 md €
Réduction de l'endettement financier net en 2015	12,4 mds €	-0.8 md €

Les concessions en 2015

Chiffre d'affaires : 5,8 mds € (+4,3% hors VINCI Park)

EBITDA : 3,9 mds € (+5,5% hors VINCI Park)

VINCI AUTOROUTES

Chiffre d'affaires	4,9 mds €	+2,9 %
EBITDA	3,5 mds €	+4,0 %
Marge EBITDA	72,2 %	+80 pb

Variation du trafic en 2015 Réseau interurbain	
Total	**+3,0 %**
Véhicules légers	+2,9 %
Poids lourds	+3,3 %

VINCI AIRPORTS

Chiffre d'affaires	0,8 md €	+14,4 %
EBITDA	0,4 md €	+20,2 %
Marge EBITDA	50,2 %	+250 pb

Variation du trafic passagers en 2015	
Total	**+11,4 %**
Portugal	+11,0 %
France	+12,5 %
Cambodge	+13,0 %

Le Contracting en 2015

Chiffre d'affaires: 32,6 mds € (-1,1 %) **ROPA: 1,1 md € (-4,2 %)** **ROPA/CA : 3,4 %**

VINCI ENERGIES

Chiffre d'affaires	10,2 mds €	+9,4 %
International	+23,5 %	
	49% / 51%	
France	-1,5 %	
ROPA	568 m €	+9,4 %
ROPA/CA	5,6 %	stable

EUROVIA

Chiffre d'affaires	7,9 mds €	- 3,5 %
International	+3,4 %	
	43% / 57%	
France	-8,3 %	
ROPA	233 m €	- 6,1 %
ROPA/CA	3,0 %	stable

VINCI CONSTRUCTION

Chiffre d'affaires	14,5 mds €	- 6,0 %
International	+3,6 %	
	48% / 52%	
France	-13,5 %	
ROPA	299 m €	- 21,5 %
ROPA/CA	2,1 %	-40 bp

ROPA: Résultat opérationnel sur activité

Chiffre d'affaires 2015 par zone géographique

42 % du chiffre d'affaires 2015 réalisé à l'international (38 % en 2014)

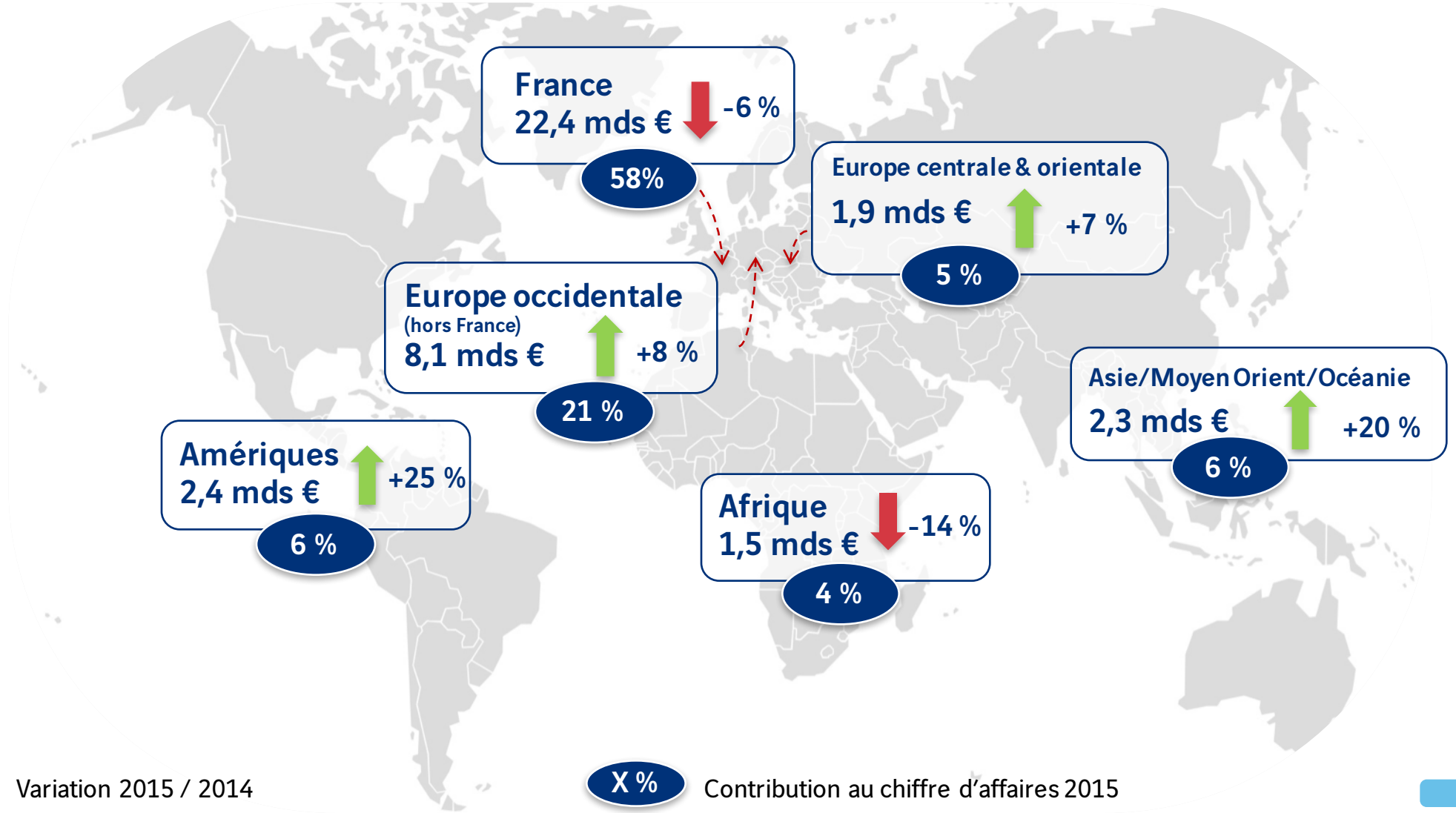

+X % Variation 2015 / 2014

X % Contribution au chiffre d'affaires 2015

Les engagements du *Manifeste VINCI*

Notation extra-financière

En 2015, VINCI a intégré l'indice DJSI
(Dow Jones Sustainable Index)
World et Europe

note globale : 82/100
performance environnementale : 86/100

Droits humain, éthique, engagement citoyen, diversité et égalité des chances

Appel à une association indépendante BSR
Etude d'impact sur les droits humains.

Soutien de l'engagement citoyen de nos salariés, en particulier au travers des fondations du Groupe dans le monde entier

VINCI s'engage à féminiser son encadrement et à l'ouvrir plus largement aux personnes de toutes origines

CHARTE ÉTHIQUE ET COMPORTEMENTS :

Formalisation des règles de conduite qui s'imposent à l'ensemble des entreprises et des collaborateurs du Groupe

Croissance verte et sécurité

VINCI s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % à l'horizon 2020.

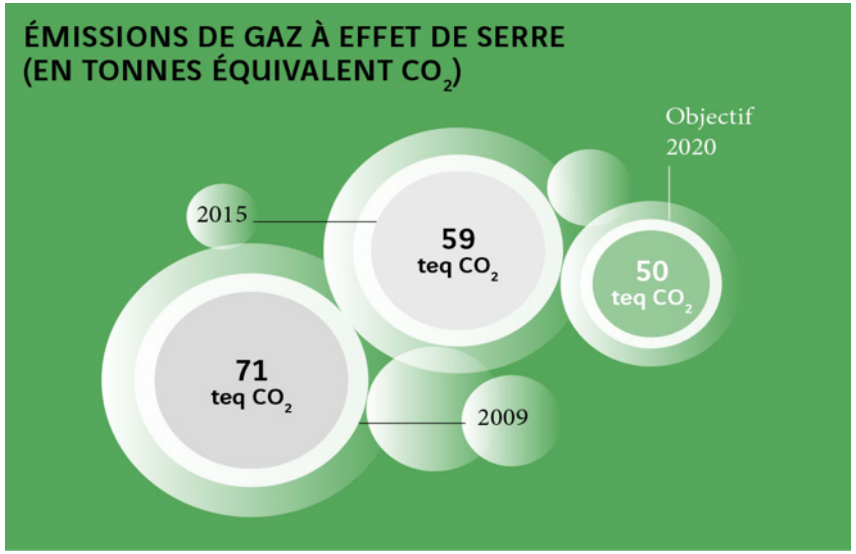

L'objectif du « zéro accident » : la première priorité du Groupe.

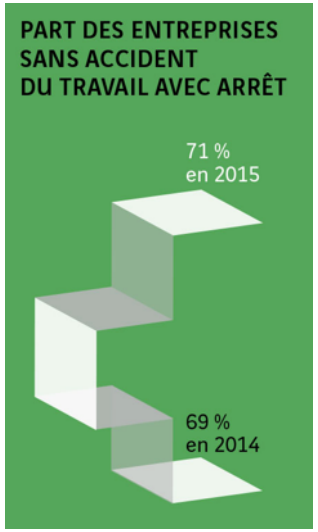

- **Le digital: un levier fondamental pour optimiser**
  - la créativité des solutions développées (généralisation progressive du BIM) ;
  - la performance opérationnelle des chantiers ;
  - et enrichir la relation avec les clients utilisateurs des infrastructures.

- **L'innovation participative**
  - prix de l'Innovation VINCI ;
  - chaire Éco-conception et Fabrique de la Cité ;
  - relations avec les incubateurs et les start-up.

Christian Labeyrie

Directeur général adjoint et directeur financier

Performances financières 2015

Chiffre d'affaires consolidé 2015

(en millions €)

Concessions

-0,3 %

dont **+3,9 %** à structure comparable

Contracting

-1,1 %

dont **-6,2 %** à structure comparable

TOTAL GROUPE : **-0,5 %**

- France **-6,4 %**
- International **+9,0 %**

dont **-4,3 %** à structure comparable

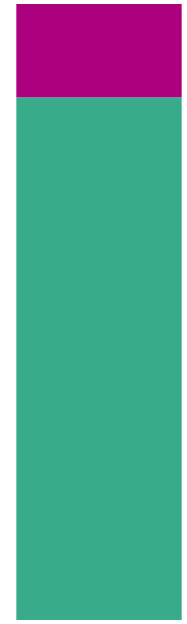

CA France **62 %**

CA International **38 %**

CA France **58 %**

CA International **42 %**

Résultat opérationnel sur activité (ROPA)

ROPA Groupe : 3 758 m € (+5,7%) **ROPA/CA : 9,8% (+60 bp)**

Concessions

ROPA : **2 576 m €** +10,0 %

ROPA/CA : **44,4 %** +230 pb

VINCI Autoroutes

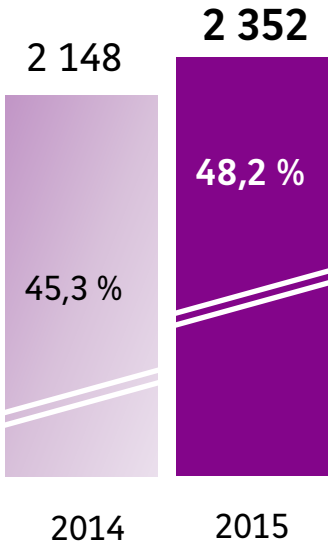

VINCI Airports

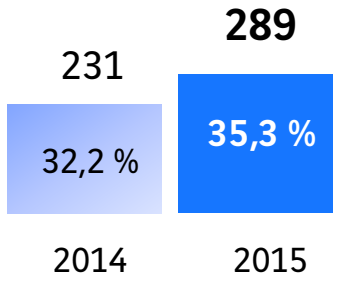

Contracting

ROPA : **1 100 m €** -4,2 %

ROPA/CA : **3,4 %** -10 pb

VINCI Energies

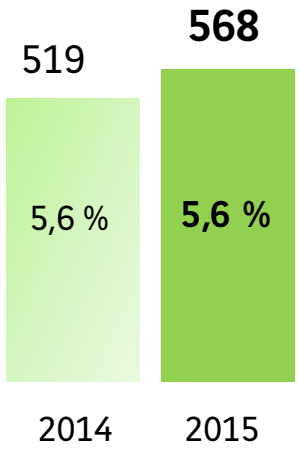

Eurovia

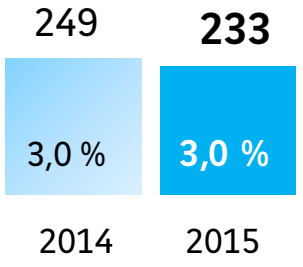

VINCI Construction

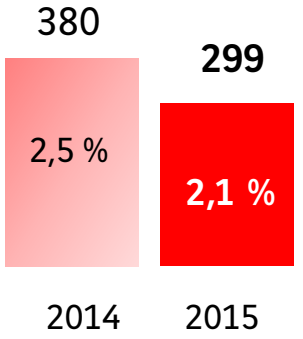

NB: Comparaisons hors VINCI Park et ROPA en millions €

Progression du résultat net par action (hors charges / produits non courants)

(en millions d'euros)	2015	2014	Variations
= Résultat opérationnel (y compris produits / charges non courants)	**3 715**	**4 243**	**-12,5 %**
- Résultat financier	(581)	(677)	
- Impôts sur les bénéfices	(1 054)	(1 050)	
- Intérêts minoritaires	(34)	(30)	
= Résultat net part du Groupe	**2 046**	**2 486**	**-17,7 %**
dont éléments opérationnels non courants	*(63)*	*581*	
Résultat net hors éléments non courants	**2 109**	**1 906**	**+10,7 %**
En % du chiffre d'affaires	***5,5 %***	***4,9 %***	
Résultat net dilué par action *(en €)*	3,66	4,43	-17,2 %
Résultat net dilué par action hors éléments non courants *(en €)*	3,78	3,39	+11,3 %

Réduction de l'endettement financier net (EFN) de 0,8 Md € en 2015

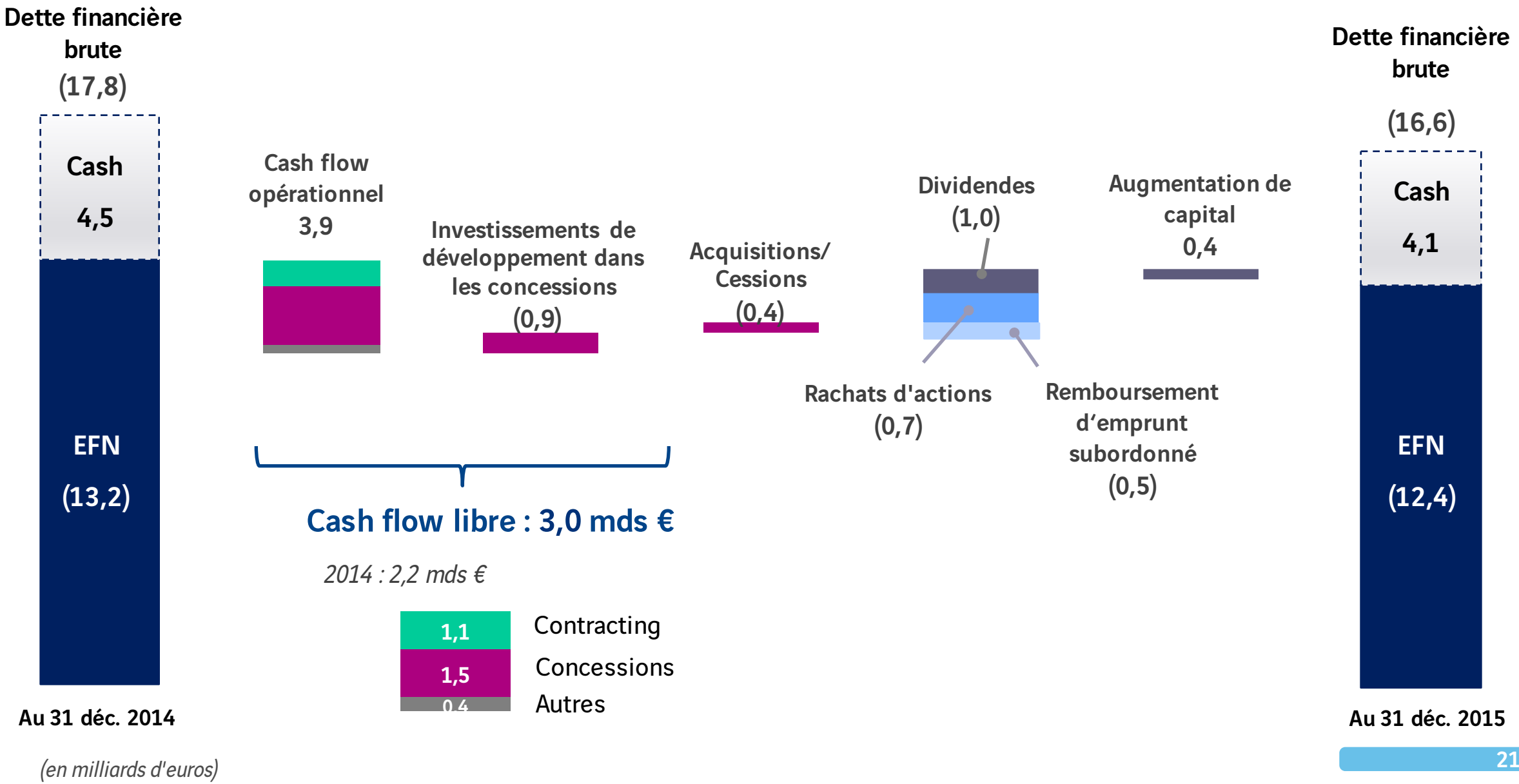

(en milliards d'euros)

Une structure financière solide

(en milliards d'euros)		31-déc-15	Variation vs. 31-déc-14
Actifs non courants	27,6 / 9,1	36,7	*0,2*
- Besoin en fonds de roulement		**- 6,5**	***-0,6***
= Capitaux employés	26,2 / 3,9	**30,2**	***-0,4***
Capitaux propres		**15,3**	***0,4***
dont part du Groupe		***15,1***	***0,4***
+ Passifs à long terme		**2,5**	***0,0***
= Capitaux permanents (A)		**17,7**	***-0,4***
Dettes financières brutes à MLT		**16,6**	***1,3***
+ Trésorerie disponible		**4,1**	***-0,4***
= Endettement financier net (B)		**12,4**	***0,8***
TOTAL RESSOURCES (A+B)		**30,2**	***-0,4***

8,5 %
Rentabilité des capitaux employés (ROCE*)

14,3 %
Résultat net* / fonds propres (ROE)

* Hors éléments non-courants

EFN / Fonds propres
= 0,8

Concessions Contracting

Analyse de la dette financière brute au 31 décembre 2015 (16,6 mds €)

La dette du Groupe est logée sur les concessions

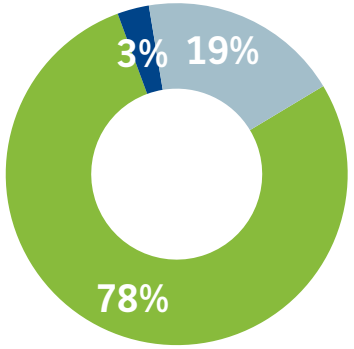

- VINCI Autoroutes
- Autres Concessions
- Holdings et autres

Le marché obligataire est la source principale de financement du Groupe

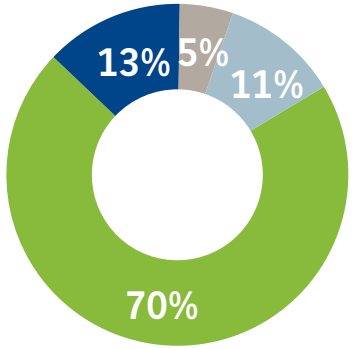

- Emprunts obligataires
- Caisse Nationale des Autoroutes (CNA)
- Prêts bancaires
- Banque Européenne d'Investissement

La gestion de taux d'intérêts est prudente et optimisée

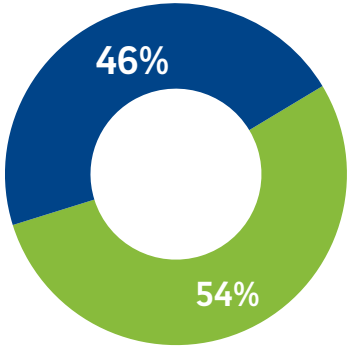

- Taux fixe
- Taux variable ou capé

4,6 ans

Maturité moyenne de la dette à fin décembre 2015

Taux moyen 2015: **3,51% (-9bp)**

Politique financière

A-
S&P
Perspective stable

Baa1
Moody's
Perspective stable

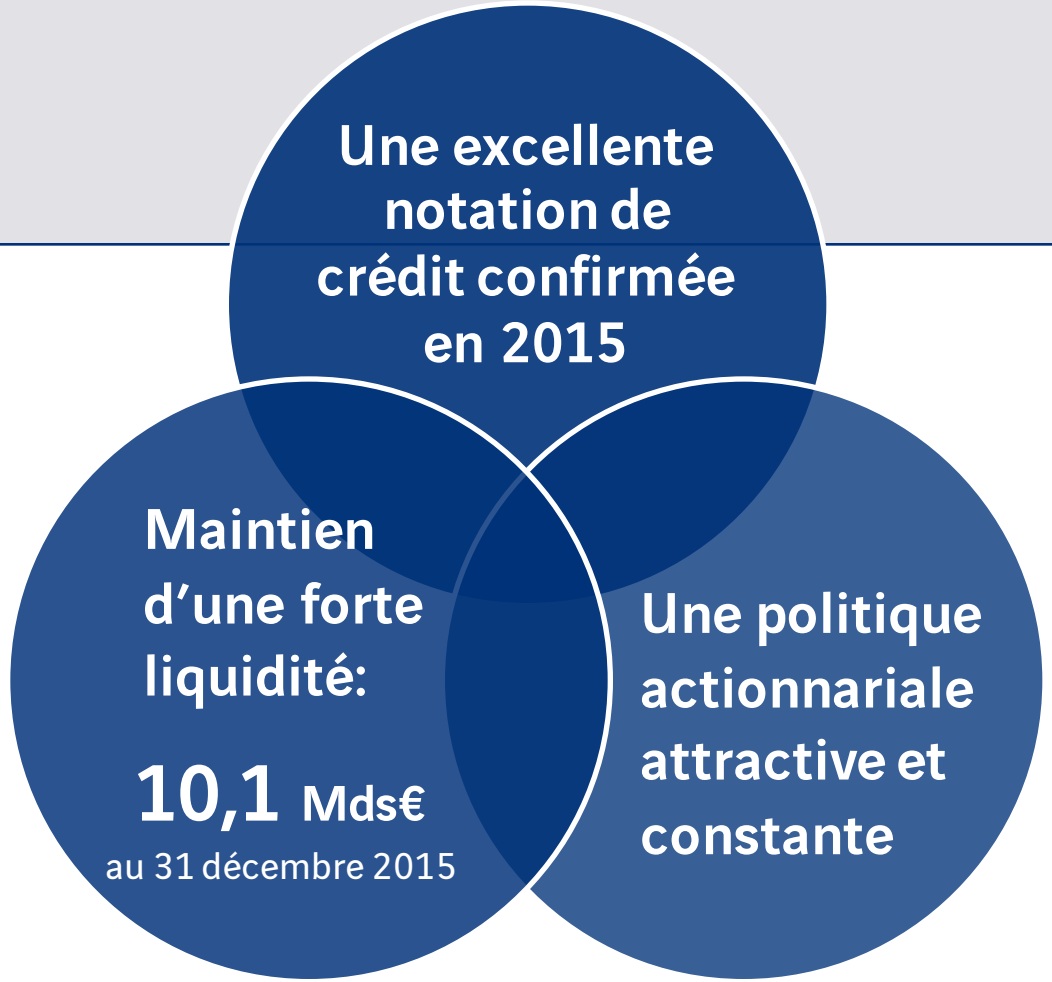

4,1 mds €
de trésorerie nette gérée au 31 déc. 2015

6,0 mds €
de lignes de crédit bancaires non-utilisées à échéance 2020

Distribution de 50 % du résultat net

Elimination de la dilution en 2015:
10,4 m actions créées : **437 m €**
12,8 m actions rachetées : **687 m €**

Xavier Huillard

Président-directeur général

Perspectives 2016

VINCI Autoroutes : hausses tarifaires et perspectives de trafic

Augmentation des tarifs de péages le 1er février 2016

ASF	**+1,63 %**
Escota	**+1,18 %**
Cofiroute (hors tunnel duplex A86)	**+0,82 %**

Application des avenants aux contrats de concession approuvés par décret en août 2015

Malgré un récent rebond, le trafic des poids lourds conserve un potentiel d'amélioration

Evolution du trafic total sur 12 mois glissants

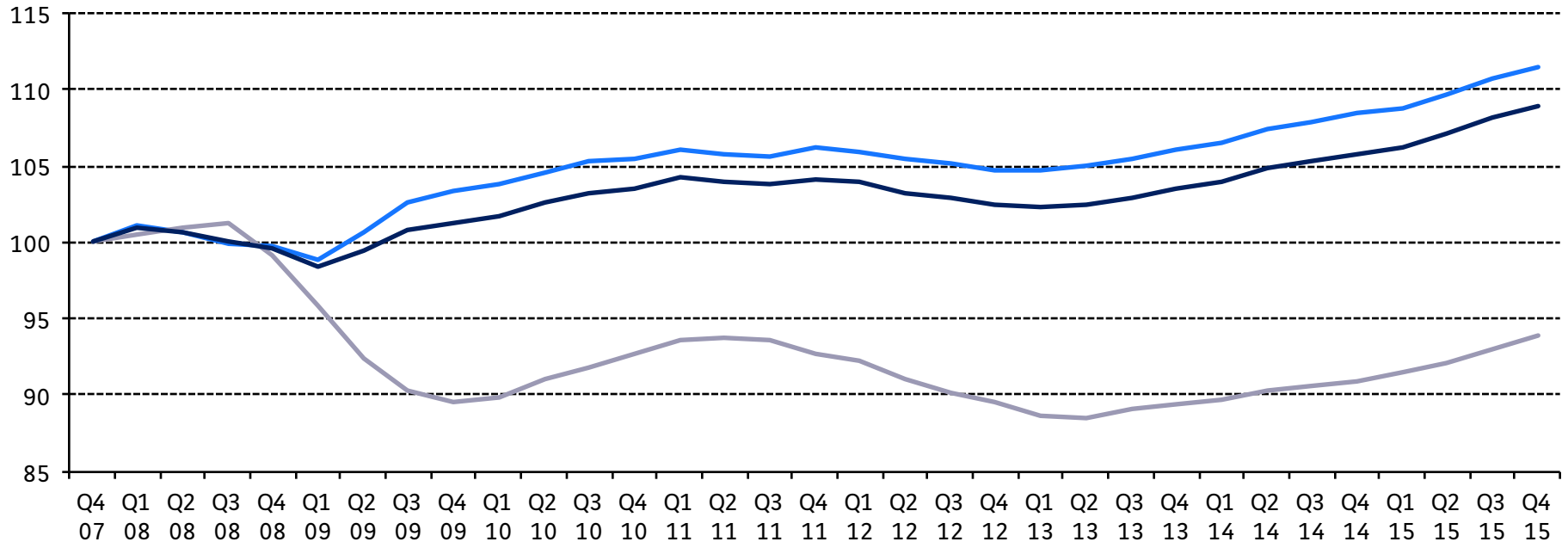

Véhicules légers **+11,5 %**

Trafic total **+8,9 %**

Poids lourds **-6,1 %**

Δ T4 2015 vs T4 2007

VINCI Airports: une priorité stratégique pour le groupe

34* aéroports gérés

- 12 aéroports en France
- 3 aéroports au Cambodge
- 10 aéroports au Portugal
- 1 aéroport au Chili
- 2 aéroports au Japon
- 6 aéroports en République dominicaine

* Y compris les aéroports du Japon et de la République dominicaine

> 100 millions* de passagers gérés en 2015

Trafic passager (en millions de passagers)

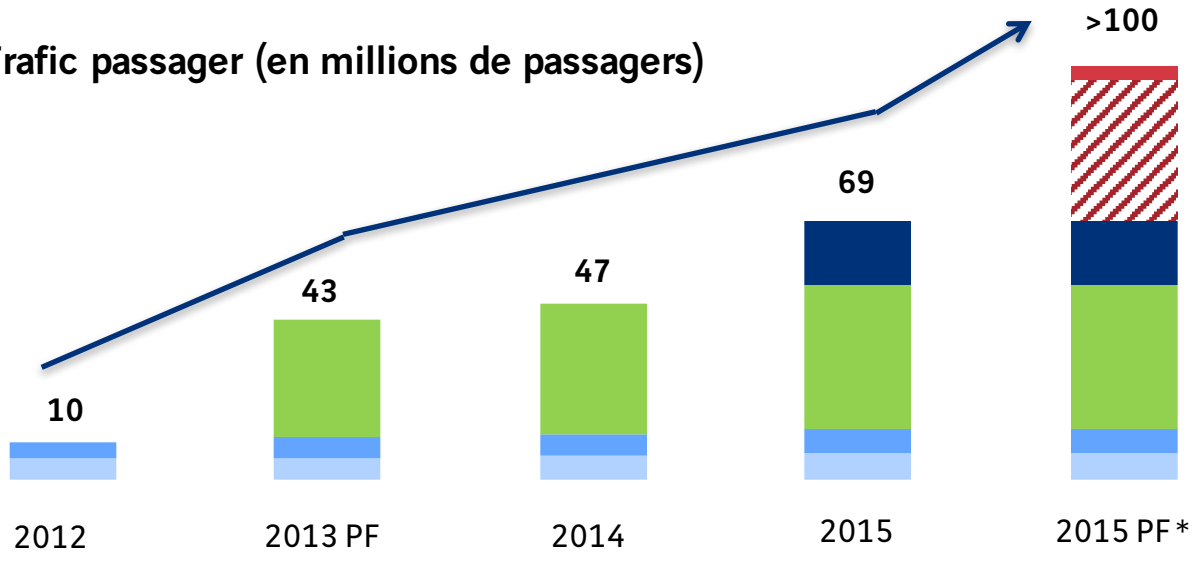

Chiffre d'affaires des sociétés consolidées (en millions €)

Acquisition de ANA Aeroportos de Portugal

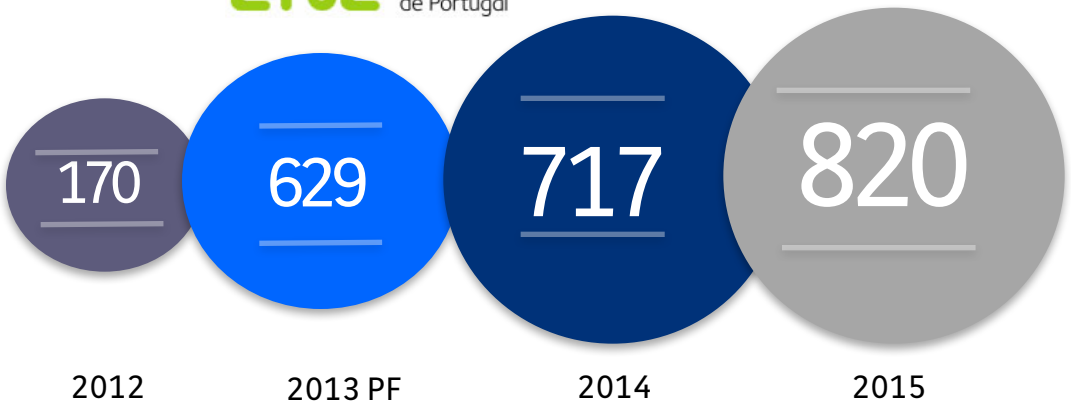

Contracting: carnet de commandes en voie de stabilisation

10,4 mois d'activité moyenne en carnet au 31 décembre 2015

Répartition par zone géographique

Δ Déc. 15/14	Réel	Hors SEA
	-1 %	+1 %
France	-4 %	stable
LGV Tours-Bordeaux (SEA)		
Europe hors France	+4 %	+4 %
International hors Europe	+1 %	+1 %

Répartition par pôle

Δ Déc. 15/14	Réel	Hors SEA
	-1 %	+1 %
VINCI Energies	-4 %	-3 %
Eurovia	-3 %	+1 %
VINCI Construction	+1 %	+3 %

Tendances 2016

Concessions

- ✓ Le chiffre d'affaires de **VINCI Autoroutes** devrait connaitre une progression du même ordre qu'en 2015, compte tenu des hausses tarifaires qui devraient compenser le probable fléchissement de la croissance du trafic
- ✓ **VINCI Airports** devrait continuer à croître en 2016, mais à un rythme moins élevé à périmètre comparable qu'au cours des dernières années, en raison des effets de base

Contracting

- ✓ L'étalement dans le temps des carnets de commande laisse entrevoir pour 2016 à données comparables, une stabilité du chiffre d'affaires de **VINCI Energies** et une probable contraction de ceux d'**Eurovia** et de **VINCI Construction**
- ✓ Poursuite du développement international par croissance externe

Discipline et sélectivité :
Dans un marché en voie de stabilisation en France et toujours incertain dans certaines zones à l'international, la priorité des entreprises de VINCI demeure l'amélioration des marges avant la recherche des volumes

- **Légère diminution du chiffre d'affaires global à structure comparable en 2016**
- **Progression du résultat opérationnel et du résultat net**

Les priorités stratégiques de VINCI en vue d'une croissance durable et rentable

- ✓ Développer les synergies à l'intérieur du groupe
- ✓ Restructurer les couples métiers-pays qui ne sont pas à l'optimum
- ✓ Renforcer la discipline managériale et opérationnelle

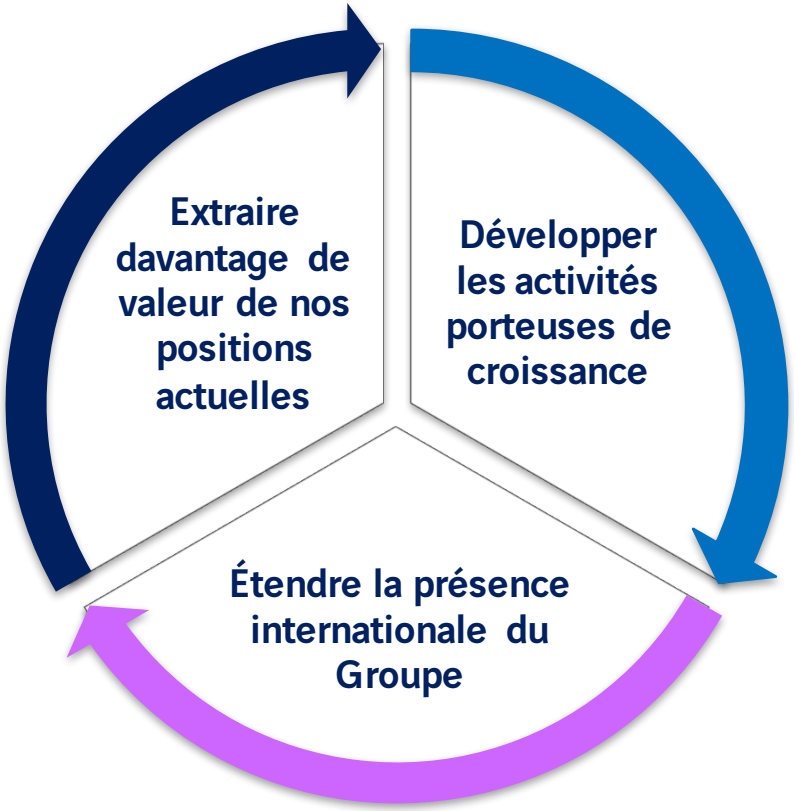

VINCI Airports

- ✓ Capter le dynamisme du trafic aérien mondial
- ✓ Rechercher les opportunités sur des actifs existants (brownfield) et à construire (greenfield)

VINCI Energies

- ✓ Énorme potentiel de croissance externe
- ✓ La structure et la taille permettent une expansion mondiale

- ✓ Capitaliser sur les savoir-faire et implantations locales du Groupe partout où il est présent
- ✓ Rechercher la croissance à long terme hors d'Europe, principalement grâce aux acquisitions
- ✓ Développer les secteurs à forte valeur ajoutée où VINCI possède une expertise reconnue

Créer de la valeur à long terme en s'appuyant sur le modèle intégré concession-construction de VINCI et en préservant sa solidité financière

Dividende 2015

Dividende (en numéraire) par action proposé : **1,84 €** **+ 4,0 % ***

dont :

- acompte versé le 12 novembre 2015 — 0,57 €
- à verser — 1,27 €

  - Détachement du coupon — 26 avril 2016
  - Paiement — 28 avril 2016

* 1,77 € en 2014 hors dividende exceptionnel de 0,45 €

Yves-Thibault de Silguy

Vice-président administrateur référent

Président du comité de la Stratégie et des Investissements

Président du comité des Nominations et de la Gouvernance

Organisation de la gouvernance en 2015

Conseil d'administration

15 membres

Direction générale

Xavier Huillard

Président-directeur général

Mandat 2014 - 2018

Yves Thibault de Silguy

Vice-président et administrateur référent

Mandat 2014 - 2018

Pierre Coppey

Directeur général délégué

Nommé le 15 avril 2014

En charge de la branche concessions

4 comités spécialisés

- Comité des Nominations et de la Gouvernance
- Comité d'Audit
- Comité de la Stratégie et des Investissements
- Comité des Rémunérations

Comité exécutif

12 dirigeants dont le PDG et le DGD

22 réunions en 2015

Un Conseil d'administration actif et diversifié

10 réunions en 2015

Taux de participation

91,3 %

15 membres

Une majorité d'administrateurs indépendants **75 %**	Taux de féminisation **46 %**
Administrateurs non français **40 %**	▪ 1 administrateur représentant les salariés actionnaires ▪ 2 administrateurs représentant les salariés

- **Propositions Assemblée Générale du 19 avril 2016:**
  - **Renouvellement du mandat d'administrateur de Jean-Pierre Lamoure pour 4 ans**
  - **Ratification de la cooptation de la société Qatar Holding LLC**

Conseil d'administration: quatre comités spécialisés

Comité des Nominations et de la Gouvernance

Yves-Thibault de Silguy Président
Jean-Pierre Lamoure
Marie-Christine Lombard ✓
Pascale Sourisse ✓

4 réunions
93 %
d'assiduité

Comité de la Stratégie et des Investissements

Yves-Thibault de Silguy Président
Uwe Chlebos
Josiane Marquez
Ana Paula Pessoa ✓
Le représentant de Qatar Holding LLC ✓

6 réunions
77 %
d'assiduité

Comité d'Audit

Henri Saint Olive Président ✓
Robert Castaigne ✓
Graziella Gavezotti ✓
Michael Pragnell ✓

5 réunions
85 %
d'assiduité

Comité des Rémunérations

Robert Castaigne Président ✓
Yannick Assouad ✓
Miloud Hakimi
Pascale Sourisse ✓

3 réunions
100 %
d'assiduité

✓ Administrateurs indépendants, d'après les critères de VINCI

Henri Saint Olive

Président du comité d'Audit

Travaux du Comité d'audit

- 5 réunions en 2015
  - Participation des membres 85 %

- Processus d'élaboration de l'information comptable et financière
  - Examen des comptes consolidés et sociaux et des recalages budgétaires
  - Revue de la politique financière du Groupe : gestion de la liquidité et de la dette
  - Opérations financières
- Efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne
  - Examen des dispositifs en place dans les pôles
  - Revue *post mortem* de projets difficiles et revue des litiges en cours
  - Prévention de la fraude
  - Revue du rapport du président sur la gestion des risques et le contrôle interne

- Contrôle légal des comptes annuels et consolidés
  - Échanges avec les commissaires aux comptes
  - Examen des conclusions de leurs travaux

- Indépendance des commissaires aux comptes

Robert Castaigne

Président du comité des Rémunérations

Comité des Rémunérations – Activité 2015/2016

Composition du Comité (depuis le 15 avril 2014)

- Robert Castaigne (Président)
- Yannick Assouad
- Pascale Sourisse
- Miloud Hakimi (administrateur représentant les salariés)

Principaux points traités :

- Rémunération des dirigeants mandataires sociaux (MM Huillard et Coppey)
- Suivi des plans d'actionnariat salarié
- Plans de fidélisation à long terme pour les cadres et les dirigeants

- **Le système de rémunération du Président-directeur général dans le cadre de son mandat 2014-2018 figure page 154 du Rapport Annuel.**
- **Equilibre entre le court terme (2/3) et le long terme (1/3).**
  - **Partie fixe : 1 000 000 €**
  - **Partie variable plafonnée à 160 % de la partie fixe.**

Court terme

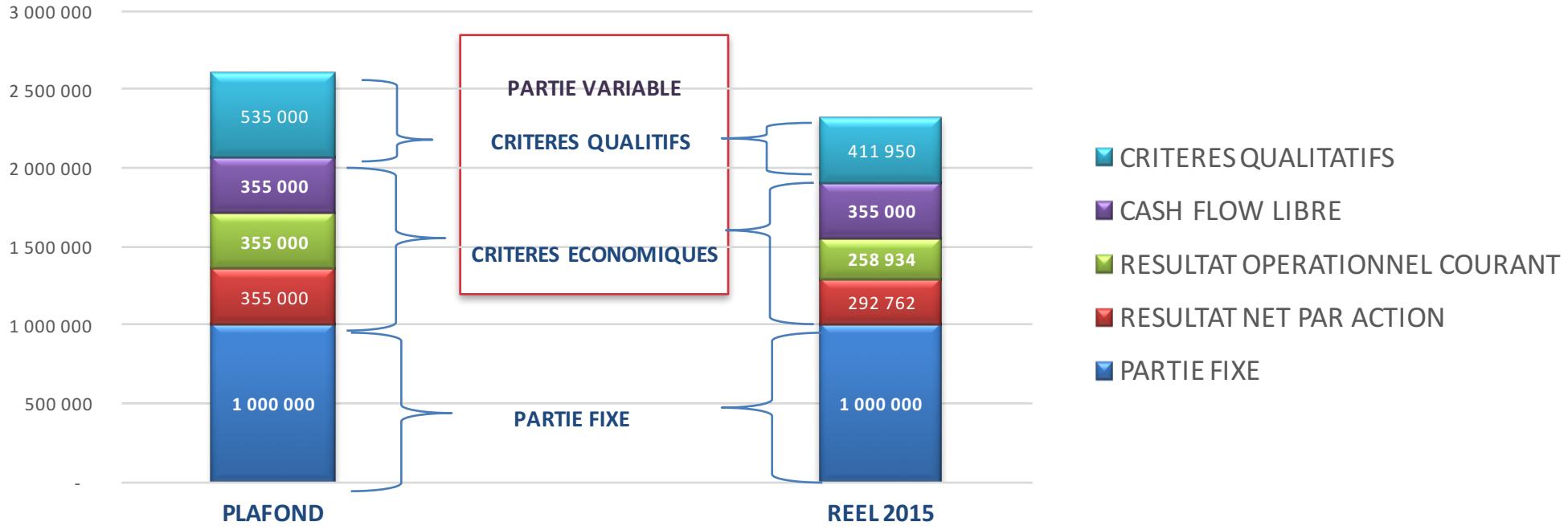

- **Partie long terme : attribution d'actions VINCI sous conditions de performance internes et externes évaluées sur une moyenne de 3 ans**

7ème résolution : Avis de l'Assemblée sur les éléments de rémunération versés ou dus au Président-directeur général au titre de l'exercice 2015

- Ces éléments figurent page 160 du Rapport Annuel et page 32 du dossier de convocation.
- Il s'agit des éléments suivants :
  - Rémunération fixe versée en 2015 : 1 000 000 €
  - Rémunération variable versée en 2016 au titre de 2015 : 1 318 646 €
  - Attribution conditionnelle d'actions de performance (plan 2015 – 2018) : 1 097 393 €
  - Jetons de présence versés par une filiale étrangère (imputés sur la rémunération variable) : 13 670 €
  - Avantage en nature (voiture) : 4 064 €
- Engagements ayant fait l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale en 2014 :
  - Engagement portant sur une éventuelle indemnité de rupture (pas de versement)
  - Eligibilité au régime de retraite supplémentaire des cadres dirigeants (pas de versement)

- Le système de rémunération du Directeur général délégué figure page 157 du Rapport annuel.
- Maintien du contrat de travail qui concerne la gestion du pôle Concessions du Groupe. Rémunération au titre de ce contrat incluse dans la rémunération globale.
- Equilibre entre le court terme et le long terme
  - Partie fixe de 600 000 €
  - Partie variable plafonnée à 133 % de la partie fixe

Court terme

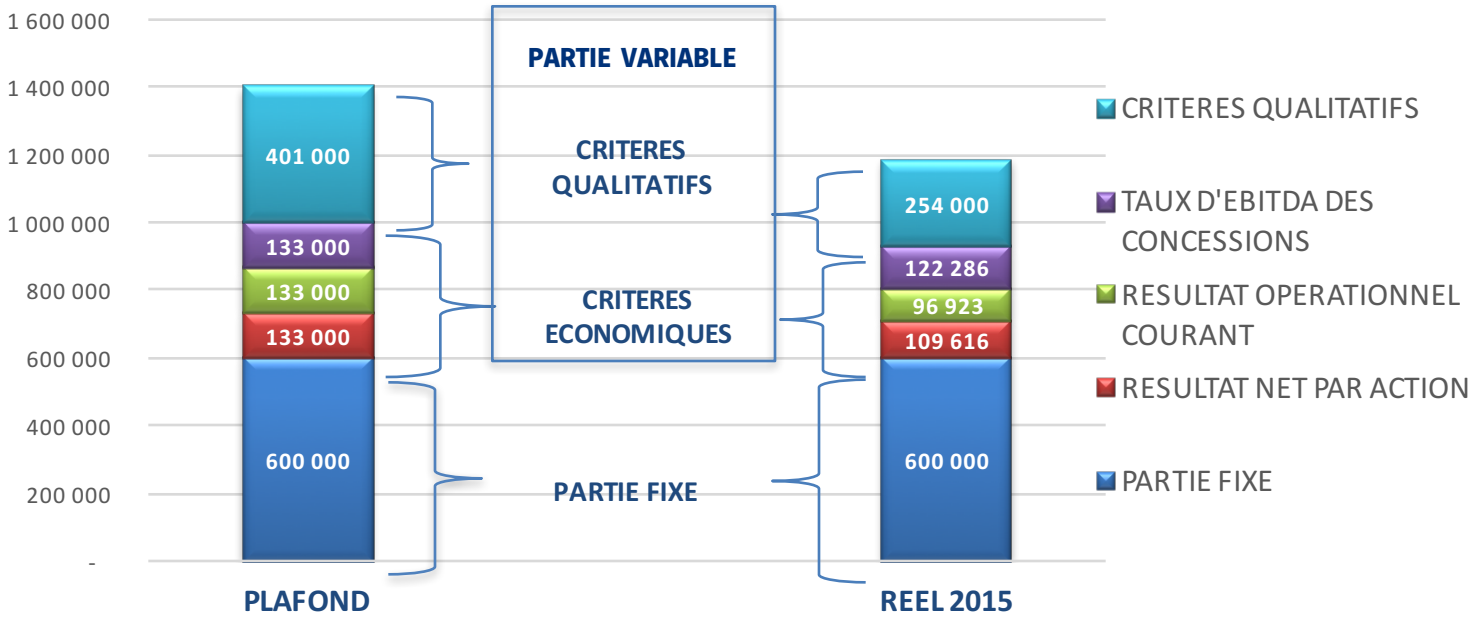

- Partie long terme : attribution d'actions VINCI sous conditions de présence et de performance interne et externe évaluées sur une moyenne de 3 ans

- **8ème résolution : Avis de l'assemblée sur les éléments de rémunération versés ou dus au directeur général délégué au titre de l'exercice 2015 :**

  - **Ces éléments figurent page 161 du Rapport Annuel et page 33 du dossier de convocation.**

  - **Il s'agit des éléments suivants :**

Rémunération fixe versée en 2015 :	**600 000 €**
Rémunération variable versée au titre de 2015 :	**582 825 €**
Plan d'incitation à long terme 2015-2018 :	**708 300 €**
Avantage en nature (voiture) :	**2 687 €**

  - **Engagements ayant fait l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale en 2015 :**

    - **Eligibilité au régime de retraite supplémentaire des cadres dirigeants (pas de versement)**

Plan d'épargne groupe

Le Groupe a mis en place des plans d'actionnariat salarié permettant à 124 000 collaborateurs de devenir actionnaires, ce qui est pour eux un témoignage fort d'implication.

- **France**
  - Possibilité de souscrire à des augmentions de capital réservées en bénéficiant d'une **décote de 5** % moyennant un **blocage pendant 5 ans** des avoirs.
  - Environ **105 435 collaborateurs en France** sont porteurs de parts.
  - Valeur des avoirs investis : **3,3** Milliards d'euros dont la moitié est détenue depuis plus de 5 ans et sont donc disponibles
  - Portefeuille moyen 31 500 €.
  - Régime fiscal et social incitatif.

- **International**
  - Possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées sans décote mais attribution d'actions gratuites si les avoirs restent bloqués 3 ans et sous condition de présence.
  - Environ **19 000 collaborateurs** porteurs de parts.
  - Valeur des avoirs investis **: 132 M€** dont 51% sont disponibles.
  - Régime fiscal et social : variable selon les pays.

Les 10ème et 11ème résolutions permettront la poursuite de ces programmes en 2016 en y associant les nouveaux collaborateurs.

Comité des Rémunérations - Plan d'incitation à long terme 2015 pour les dirigeants et collaborateurs

- **Mise en place d'un plan d'incitation à long terme le 14 avril 2015**
  - Ces éléments figurent page 167 du Rapport Annuel
  - Allocations conditionnelles d'actions et d'une somme en numéraire à 1846 cadres dirigeants et collaborateurs
  - dont membres du Comité Exécutif (hors PDG et DGD) : 5,47% de l'allocation
  - Allocation exclusivement en actions au PDG (23 240 actions) et au DGD (15 000 actions)

  - Attributions qui deviendront définitives en 2018 sous les conditions suivantes :
    - Présence pour la partie en numéraire
    - Présence et performance (moyenne sur 3 ans) pour la partie en actions :
      - 80 % de l'attribution liée à la création de valeur : Taux de ROCE > WACC d'au moins 10 % pour une attribution à 100 % des actions
      - 20 % de l'attribution liée au rendement global (TSR) de l'action VINCI comparé TSR de l'indice CAC 40

- 12ème résolution : Autorisation de mettre en plan d'attribution gratuite d'actions de performance

  - Attribution relevant de l'article L 225-197-1 du Code de Commerce (Loi Macron)
  - Volume : 1 % du capital maximum
  - Durée de l'autorisation : 3 ans
  - Période d'acquisition 3 ans : objectif de fidélisation liée à condition de présence
  - Conditions de performance mesurées sur une moyenne de 3 ans :
    - Création de valeur le retour sur les capitaux investis doit être supérieur au coût du capital
    - Performance économique relative : le rendement total (TSR) de l'action VINCI est évalué par rapport au TSR du CAC 40

Résumé des rapports des commissaires aux comptes

Assemblée générale mixte du 19 avril 2016

Deloitte.

KPMG

Rapports du collège des commissaires aux comptes

1.	Rapport sur les comptes consolidés de VINCI (Document de référence page 302)
2.	Rapport sur les comptes annuels de VINCI (Document de référence page 319)
3.	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (Document de référence pages 320 & 321)
4.	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du Conseil d'administration de VINCI (Document de référence page 221)
5.	Quatre rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur des autorisations à donner au Conseil d'administration pour réaliser des opérations sur le capital (Résolutions 9, 10, 11 et 12)
6.	Quatre rapports complémentaires des commissaires aux comptes sur l'utilisation de délégations données à votre Conseil d'administration de procéder à des opérations sur le capital réservées aux salariés de VINCI et de ses filiales

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

Titre du rapport	Opinion	Justification des appréciations
Rapport sur les comptes consolidés *(Résolution n°1)*	Certification sans réserve	La justification de nos appréciations porte sur : - la comptabilisation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement, - les modalités de réalisation des tests de dépréciation des goodwill et des actifs immobilisés.
Rapport sur les comptes annuels *(Résolution n°2)*	Certification sans réserve	La justification de nos appréciations porte sur l'évaluation des titres de participation.

- Nous certifions que les comptes consolidés et annuels sont réguliers et sincères au regard de leurs référentiels comptables respectifs et donnent une image fidèle du résultat, de la situation financière et du patrimoine du Groupe et de la Société à la fin de cet exercice.

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

Titre du rapport	Observations
Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementées	▸ **Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.** ▸ **Les conventions et engagements réglementés que vous avez approuvés au cours des précédentes assemblées générales et qui se sont poursuivis ou exécutés au cours de l'exercice sont relatés dans notre rapport.**

Rapports spéciaux relevant de résolutions de l'assemblée générale extraordinaire

Résolutions	Objet	Durée de l'autorisation consentie au Conseil d'administration	Modalités
N°9	Autorisation de réduction du capital social par l'annulation d'actions détenues en propre par la Société	18 mois	▸ Dans la limite de 10% du capital social
N°10	Autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés	26 mois	▸ Dans la limite de 1,5% du capital social, au moment où le Conseil d'administration prendra sa décision ▸ Le prix de souscription des actions nouvelles ne pourra être inférieur à 95% de la moyenne des cours côtés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration ou le jour d'ouverture de la période de souscription
N°11		18 mois	
N°12	Autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance existantes acquises par la Société en faveur des salariés	38 mois	▸ Dans la limite de 1% du capital social ▸ L'acquisition deviendra définitive à l'issue d'un délai non inférieur à 3 ans à compter de la date d'attribution ▸ L'attribution sera soumise à des conditions de performance constituées d'un critère interne et d'un critère externe

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités des opérations proposées et les informations données dans les rapports du Conseil d'administration.
- Nous établirons des rapports complémentaires, le cas échéant, lors de l'utilisation des autorisations consenties au titre des 10ème et 11ème résolutions dans les cas prévus dans le dernier paragraphe de nos rapports.

La parole aux actionnaires

Résolutions soumises à l'assemblée générale des actionnaires

Partie ordinaire : première résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2015

- Bénéfice net part du Groupe : 2 046 millions d'euros

Partie ordinaire : deuxième résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2015

- Bénéfice net : 7 126 millions d'euros

Affectation du résultat social de l'exercice 2015

- Dividende de 1,84 euro par action
- Acompte sur dividende de 0,57 euro par action
- Solde du dividende de 1,27 euro par action

- Date de détachement du coupon : 26 avril 2016
- Date de paiement du solde du dividende : 28 avril 2016

Partie ordinaire : quatrième résolution

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean-Pierre Lamoure pour une durée de quatre années**

  - Administrateur non indépendant
  - Membre du comité des Nominations et de la Gouvernance
  - Durée du mandat : jusqu'à l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019

Partie ordinaire : cinquième résolution

Ratification de la cooptation de la société Qatar Holding LLC en qualité d'administrateur

- Société de droit qatari
- Administrateur indépendant
- Membre du comité de la Stratégie et des Investissements
- Cooptation le 14 avril 2015 en remplacement de Qatari Diar Real Estate Investment Company
- Durée du mandat : jusqu'à l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017

Partie ordinaire : sixième résolution

- **Renouvellement de la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions**

  - Nombre maximum d'actions pouvant être acquises : 10 % du capital
  - Prix d'achat maximum : 80 euros par action
  - Montant maximal des achats autorisés : 2 milliards d'euros
  - Durée : 18 mois

Partie ordinaire : septième résolution

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à M. Huillard, président-directeur général de VINCI**

  - Rémunération fixe : 1 000 000 euros ; Rémunération variable : 1 318 646 euros
  - Plan d'incitation à long-terme 2015 : 23 240 actions VINCI sous conditions de performance interne et externe, représentant une juste valeur de 1 097 393 euros
  - Jetons de présence perçus d'une filiale étrangère : 13 670 euros déduits de la partie variable de la rémunération
  - Avantage en nature : 4 064 euros
  - Indemnité de rupture : engagement autorisé par le Conseil d'administration du 5 février 2014 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 15 avril 2014
  - Régime de retraite supplémentaire à prestations définies : engagement autorisé par le Conseil d'administration du 5 février 2014 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 15 avril 2014

Partie ordinaire : huitième résolution

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à M. Coppey, directeur général délégué de VINCI**

  - Rémunération fixe : 600 000 euros
  - Rémunération variable : 582 825 euros
  - Plan d'incitation à long-terme 2015 : 15 000 actions VINCI sous conditions de présence et de performance interne et externe, représentant une juste valeur de 708 300 euros
  - Avantage en nature : 2 687 euros
  - Régime de retraite supplémentaire à prestations définies : engagement confirmé par le Conseil d'administration du 18 décembre 2014 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 14 avril 2015

Partie extraordinaire : neuvième résolution

- **Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social par l'annulation des actions VINCI détenues par la Société**

  - **Plafond : 10 % du capital par périodes successives de 24 mois pour l'appréciation de cette limite**
  - **Durée : 18 mois**

Partie extraordinaire : dixième résolution

- **Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société et de sociétés du groupe VINCI dans le cadre de plans d'épargne**

  - Plafond des 10ème et 11ème résolutions : 1,5 % du capital
  - Durée : 26 mois
  - Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des bénéficiaires
  - Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil

Partie extraordinaire : onzième résolution

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations du capital réservées à une catégorie de bénéficiaires afin d'offrir aux salariés de certaines filiales étrangères des avantages comparables à ceux offerts aux salariés souscrivant directement ou indirectement via un FCPE dans le cadre d'un plan d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription**

  - Plafond des 10ème et 11ème résolutions : 1,5 % du capital
  - Durée : 18 mois
  - Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des salariés et/ou entités d'actionnariat salarié investis en titres VINCI
  - Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil

Partie extraordinaire : douzième résolution

- **Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance existantes acquises par la Société en faveur des salariés de la Société et de certaines sociétés et groupements qui lui sont liés**

  - Plafond : 1 % du capital
  - Période d'acquisition : minimum 3 ans
  - Condition pour le bénéficiaire d'être présent dans le Groupe à la date d'attribution définitive
  - Conditions de performance constituées d'un critère interne et d'un critère externe
  - Durée : 38 mois

Partie extraordinaire : treizième résolution

Pouvoirs pour les formalités